



COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Section Vétérans Loisirs

Réunion du 24-03-2026

Présents : Georges ANDRÉ — Claudine DEALET – Roland DELEGLISE – Alain DETAVE

SECTION FOOT VÉTÉRANS – LOISIRS

Critérium Loisirs Vétérans

Sous réserve de procédures en cours et/ou à venir, la Commission homologue les journées de championnat disputées jusqu'au 22 Mars 2026.

Les rencontres reportées concernent 25 matchs.

Reports de rencontres : la date limite autorisée est fixée au 08 Juin 2026.

À ce jour, 24 forfaits individuels ont été enregistrés.

Forfaits généraux : 8

Coupes de l'Oise Vétérans Loisirs

Sous réserve de procédures en cours et/ou à venir, la Commission homologue les résultats des coupes ST LUCIEN et Jacques GROS disputées les 1^{er} et 22 Mars 2026.

Cette réunion a, également, pour objet d'effectuer le tirage au sort des demi-Finales des coupes Vétérans Loisirs (Saint Lucien et Jacques Gros).

Ces rencontres sont programmées le Dimanche 05 Avril 2026 à 10 heures.

Les matches sont consultables sur le Site du DOF ainsi que sur Footclubs.

Ces rencontres devront impérativement être jouée à cette date.

En cas d'impossibilité d'utiliser le terrain du club recevant, la rencontre sera, systématiquement, inversée.

La Commission rappelle :

- Pas de prolongation,
- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une séance de tirs au but selon les dispositions réglementaires,
- 1 arbitre officiel est demandé pour chaque rencontre, à la charge du club recevant,

Article 6 – ARBITRAGE du Règlement Particulier du DOF

Si l'arbitre officiel désigné est absent et/ou blessé, il est fait appel, dans l'ordre suivant à :

- l'arbitre-assistant officiel désigné
- un arbitre officiel neutre présent dans le stade, après accord d'un membre de la CDA.
- l'arbitre auxiliaire du club recevant
- l'arbitre auxiliaire du club visiteur

En cas d'absence, des 4 personnes précitées, la direction de la rencontre est confiée obligatoirement par tirage au sort à une des 2 personnes majeures et licenciées appartenant aux clubs en présence et dont la licence est en conformité avec le Règlement Particulier de la Ligue.

Dans le cas où aucun arbitre officiel n'est convoqué, les dispositions précédentes sont applicables de façon obligatoire.

L'absence de l'arbitre officiel n'est pas un motif valable pour la remise d'un match.

L'équipe qui refuse le tirage au sort a match perdu par pénalité à condition que cela soit inscrit sur la feuille de match.

Cette procédure est applicable pour les compétitions organisées par le District Oise Football.

L'arbitre auxiliaire est soumis au contrôle médical, dans les mêmes conditions que le joueur conformément au Règlement Particulier de la Ligue et contrairement au dirigeant assurant les fonctions d'arbitre bénévole qui peut exercer les fonctions susvisées en raison de la convention particulière liant la ligue et sa compagnie d'assurance.

Des litiges étant intervenus la saison dernière, concernant les désignations, la Commission insiste sur le respect de cette procédure.

Nous rappelons que les finales de Coupe de l'Oise Vétérans (St Lucien, Jacques GROS) ainsi que la Finale du Challenge PATOUX, se dérouleront le Jeudi 14 Mai 2026 (Ascension).

TIRAGE COUPE ST LUCIEN

Tirage au sort demi-finale Coupe ST LUCIEN – Match le 05 Avril 2026				
1	518149	US NOGENT 1	520927	US BREUIL FITZ JAMES 1
2	513846	AS ALLONNE 1	561129	AFC NOGENT 1

TIRAGE COUPE JACQUES GROS

Tirage au sort demi-finale Coupe Jacques GROS – Match le 05 Avril 2026				
1	531124	US LE PLESSIS BRION 1	527101	US BALAGNY 1
2	527508	ASCVA MORIENVAL 1	547001	FC SACY ST MARTIN 1

Le Secrétaire de Séance
Georges ANDRÉ



La Présidente
Claudine DEALET

